

Normes de sélection W.K. pour Bergers Belges Agility 2024 (uniquement pour les chiens de race)

1) Pour être sélectionné, il faut être membre de l'association des Bergers Belges et être en possession d'une carte de membre 2023 !!! La cotisation doit être payée avant le premier concours de sélection, en l'occurrence avant le 20 mai 2023 ! Un justificatif de paiement est demandé lors de la première sélection.

2) Les Bergers Belges du 3ème et 2ème degré peuvent participer aux sélections Coupe du Monde des Bergers Belges. Les joueurs du 3e degré remplissant les conditions de sélection sont prioritaires sur les joueurs du 2e degré, à condition d'avoir participé à au moins 3 des 5 sélections de la Coupe du monde et d'avoir obtenu un minimum de 15 points.

3) Les 5 concours de sélection (1 parcours d'agilité et 1 parcours d'obstacles par concours) et le championnat de Belgique des Bergers Belges comptent pour le classement final. (s'inscrire à temps pour éviter les refus).

4) Dates des concours de sélection ;

1 : 20/05/2023 à Berendrecht (Anvers).

2 : 16/07/2023 Lihos Genk

3: 03/09/2023 De Spijker Bruges

4: 12/11/2023 Lys Foolies Wielsbeke

5 : Cela aura lieu fin janvier/début février 2024 au Rijnhal Balsakker Lille. C'est aussi le Championnat de Belgique des Bergers Belges 2023. La date reste à déterminer car nous ne savons pas encore à quelle date le centre équestre sera disponible....

5) Le décompte est le suivant : Seuls les 5 premiers Bergers Belges, arrivés dans le résultat, reçoivent des points. Sur le fixe, le 1er obtient 20p, le 2e 16p, le 3e 12p, le 4e 8p et le 5e 4p. Au saut d'obstacles, le 1er obtient 10p, le 2e 8p, le 3e 6p, le 4e 4p et le 5e 2p. Un classement séparé sera établi pour le grade 3 et le grade 2. En cas d'égalité de points, les meilleurs résultats sur le parcours fixe seront pris en compte. S'il y avait encore égalité ici, le meilleur résultat du jour du championnat de Belgique compte. Si vous changez de diplôme lors des sélections, les résultats que vous aviez obtenus jusque-là deviendront caducs.

6) Temps de parcours : Puisqu'il existe une règle de temps de 10% sur le parcours sans faute le plus rapide aux championnats du monde, il a été décidé d'appliquer la même chose à nos sélections, mais avec 15% au dessus du Berger Belge le plus rapide sans faute. (Cela veut dire que le résultat peut être différent du résultat des compétitions officielles !) (Ex : sans faute le plus rapide 30.00 sec – temps de parcours puis 34.50 sec – à partir de 39.51 sec vous serez derrière des personnes avec 1 faute

7) Un maximum de 8 chiens effectifs et 2 chiens de réserve formeront l'équipe belge. Sur les 8 sélectionnés, les 4 joueurs de grade 3 les mieux placés courront pour l'équipe nationale, mais si trop peu de joueurs de grade 3 sont sélectionnés, les places restantes seront prises par les joueurs de grade 2 avec le plus de points. Si le pays organisateur demande des frais d'inscription pour les chiens de réserve, ceux-ci seront payés par les joueurs de réserve eux-mêmes et le droit de parrainer de l'argent deviendra caduc !

8) Pour réclamer l'argent du parrainage, il faut aider activement au moins 3 des 5 concours de sélection; cela signifie de la mise en place au nettoyage après le match. Être présent ne suffit pas !
Note ; Si un concours de sponsor supplémentaire est organisé, il faut également aider pour avoir droit à l'argent du sponsor !

9) Les vainqueurs du Championnat de Belgique des Bergers Belges doivent être présents à la cérémonie / remise des prix du Championnat de Belgique !!!

10) On ne peut se sélectionner pour la Coupe du Monde 2024 que si l'on a rempli toutes les conditions de sélection, sinon le conseil d'agilité a le droit d'exclure le sélectionné de la participation au Champion du Monde du Berger Belge (FMBB 2024).